

APPEL D'OFFRE

*Educateur spécialisé H/F -
CDD 4 mois Temps complet*

Date de prise de poste : fin février 2025

Date de limite de réception des candidatures : 30/01/2025

Secteur Prévention et protection de l'enfance en milieu ouvert – Unité Prévention Citoyenneté
Animation - Service PASSAJ – secteur Cagnes-sur-Mer/Vence

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66. A titre d'exemple pour le présent poste (1 ETP) : 2 150 € en début de grille, 2 780 € avec 11 ans d'ancienneté, salaire mensuel **brut** incluant l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR »

Rythme de travail du lundi au vendredi

Missions

Réaliser un travail de rue (rythme/jours définis dans le projet d'intervention)

Conduire des actions collectives et des interventions auprès des groupes de jeunes, des familles et des adultes

Élaborer des projets d'actions collectifs et individuels, avec les jeunes, les familles, et les partenaires

Conduire des actions individuelles en direction des jeunes et de leur famille

Participer à l'accueil des jeunes au sein des locaux et permanences

Conditions d'exercice

Capacité à « aller vers » (les jeunes, les adultes, les partenaires, les institutions)

Stabilité émotionnelle

Capacité à travailler en équipe

Intégrité

Autonomie

Profil souhaité

Qualifications :

- Être titulaire du diplôme d'Etat d'Éducateur(rice) Spécialisé(e) ou Assistant(e) social(e)
- Permis de conduire B exigé

Qualités requises :

- Maîtrise de sa communication,
- Savoir expliciter sa pratique
- Savoir-faire dans la gestion des groupes
- Méthodologie de projet
- Connaître ses limites et s'appuyer sur les ressources institutionnelles

Nos avantages

- 24 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 70% pour le trajet domicile-travail, partenariat BlablaCar Daily
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso: jours enfant malade, jour proche-aidant, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion, télétravail (si la fonction le permet)



- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps
- Accompagnement confidentiel et gratuit pour tous les salariés par une assistante sociale externalisée
- Accès aux aides Action Logement
- Billeterie Toutateam
- Chèques cadeaux et chèques vacances remis par le CSE

Candidature (CV et lettre de motivations à adresser à l'attention de M. YAHI, Directeur, à l'adresse mail suivante : passaj@montjoye.org)